

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 14 mars 2023
École élémentaire Roger Colart

Présents :

- Enseignants : Mme Noiret - Mr Richeton - Mr Picot - Mr Sudres - Mme Deschamps- Mme Dolz - Mme Bianchi - Mme Piasecki - Mme Moreau - Mme Fleury-Contaux
- Représentante de la mairie : Mr Murraciale, Mr Cochet
- Représentants des parents d'élèves élus :
 - P.E.E.P : Mme Mouillé - Mme Delangle - Mme Roussel - Mme Jammoussi (Titulaires) - Mme Letifi en remplacement de Mme Barbot (Titulaire) - Mme Millet en remplacement de Mme Zakraoui (Titulaite)- Mme Tellier (Suppléante)
 - F.C.P.E : Mr Barbara - Mme Lemaire
- Représentante S'Arts Kids : Mme Giraud

Excusés :

- Mr le Maire : Mr Nehlil
- Mme Issautier, conseillère municipale élue au scolaire
- Mr Argentin, Mme Talaslimane, enseignants
- Membres du R.A.S.E.D : Mme Thibault - Mme Fortin- Mme Dudrat
- Médecin scolaire : Dr Baron
- Infirmière scolaire : Mme Morotti

Présidente de séance : Mme Fleury-Contaux

Sécrétaires de séance : Mme Mouillé- Mr Barbara - Mme Fleury-Contaux

1 - VIE DE L'ÉCOLE

Effectifs :

L'école compte dix classes pour un effectif de 242 élèves.

La répartition est la suivante :

CP A	Mme Fleury-Contaux - Mr Argentin	21 élèves
CPB	Mme Moreau	21 élèves
CE1A	Mme Bianchi	20 élèves
CE1B	Mme Piasecki	19 élèves
CE2A	Mme Deschamps - Mme Talaslimane	26 élèves
CE2B	Mme Dolz	26 élèves
CM1A	Mr Picot	28 élèves
CM1B	Mr Sudres	29 élèves
CM2A	Mme Noiret	26 élèves
CM2B	Mr Richeton	26 élèves

soit 242 élèves au total.

Suite à la commission du 2 février, une mesure de fermeture a été prononcée pour notre école. L'effectif prévu pour la rentrée 2023 est de 230 élèves.

Un point sera fait sur l'évolution des effectifs avant les vacances de printemps. Dans le cas d'une fermeture de classe, il sera probablement difficile de maintenir un effectif inférieur à 24 élèves dans les classes de CP et de CE1 comme il est préconisé à l'heure actuelle.

Les parents d'élèves élus de la fédération expliquent la différence des effectifs entre les deux groupes scolaires de la commune pour les rentrées à venir avec une baisse pour le groupe scolaire pré Galot-Colart, et posent le problème de la carte scolaire. L'arrivée en PS à la rentrée 2022 de 22 élèves à la maternelle pré Gallot entraîne une fermeture de classe à la maternelle, et probablement à l'école Colart dans trois ans, quand les élèves arriveront au CP.

Évaluations nationales :

Les évaluations nationales se sont déroulées en septembre pour les CP et les CE1. Une seconde session a eu lieu pour les CP dans la semaine du 16 au 20 janvier. Ces évaluations en français et en mathématiques permettent de donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser. Les résultats ont été transmis aux parents.

Les évaluations de CP ont globalement été bien réussies en début d'année ainsi qu'en janvier. En septembre, nous avons constaté quelques erreurs pour identifier les lettres. Il y a eu soit des oublis, ou bien des confusions de lettres. Il y a eu aussi plus de confusions de sons que les années précédentes. En mathématiques, il y a eu moins d'erreurs pour positionner les nombres sur une droite car cette année celle-ci était graduée. En janvier il y a eu quelques erreurs dans la résolution de problèmes en mathématiques. En français, c'est la compréhension de phrases lues seul(e) qui a occasionné des erreurs pour quelques enfants. La lecture (mots et texte) a été bien réussie, tout comme l'écriture de syllabes ou de mots.

Les évaluations de CE1 ont été globalement bien réussies. En Français, la lecture à voix haute d'un texte a été bien réussie ainsi que la compréhension de mots, d'un texte ou de phrases lus seul. La lecture à voix haute de mots a occasionné des erreurs et de façon plus significative l'écriture de mots dictés. En mathématiques, la lecture de nombres et la géométrie sont bien réussies. Quelques erreurs sont à noter avec l'écriture de nombres, les calculs de soustractions, le calcul mental ainsi que le positionnement d'un nombre sur une droite graduée. Le calcul d'additions et la résolution de problèmes sont les compétences qui ont occasionné le plus d'erreurs.

Les résultats des évaluations ont donné lieu à des adaptations pédagogiques en classe.

Propositions de passages :

Les propositions concernant les passages de classe seront adressées aux familles le vendredi 24 mars (la date limite de réponse des familles étant le mardi 11 avril). Les notifications de décision des passages de classe seront adressées aux familles le vendredi 21 avril (la date limite de réponse des familles étant le mardi 9 mai). En cas de non-acceptation de la décision de conseil de cycle, les demandes de recours seront à remettre au plus tard le mardi 9 mai.

Le maintien d'un élève ne peut être proposé qu'à titre très exceptionnel. Il fait l'objet d'un dialogue avec la famille, et il est soumis à l'avis de l'inspectrice de l'éducation nationale.

Liaison GS/CP :

Dans le cadre de la liaison GS/CP, les enseignants envisagent un échange entre les élèves de GS et de CP au mois de juin. Les élèves de GS seront invités à visiter l'école et à participer à des activités de lecture pendant que les élèves de CP iront à l'école maternelle faire des activités d'arts visuels.

Les futurs parents d'élèves de CP seront invités à une réunion de présentation de l'école le vendredi 23 juin à 18h30. Ils seront informés de cette réunion lors de la procédure d'inscription de leur enfant.

Liaison CM2/6^{ème} :

Les élèves de CM2 ont visité le collège le mardi 14 mars. Ils ont pu être accueillis la journée entière, assister à des cours et bénéficier d'une sensibilisation au problème du harcèlement réalisée par des élèves de 6^{ème} médiateurs.

Dans le cadre de la liaison avec le collège, les deux classes de CM2 participent au projet de chorale interdegré. Des répétitions sont prévues au collège avec les classes de CM2. Un concert sera donné aux familles début juin dans la salle de la Mare aux Loups au Perray-en-Yvelines.

Procédure d'inscription au collège Affelnet : À partir du mardi 14 mars sera transmis aux familles le premier document (volet 1), qui devra être retourné au plus tard le 24 mars à l'école. À partir du 3 avril sera transmis le second document (volet 2), qui devra être retourné à l'école, signé et accompagné des pièces justificatives en cas de dérogation, pour le 21 avril au plus tard.

2 - SÉCURITÉ

Le deuxième exercice de sécurité incendie a été effectué lundi 6 février et s'est bien déroulé.

La visite de la commission de sécurité a eu lieu le 6 décembre 2022. Une proposition de formation alarme incendie à l'attention de la directrice a été faite.

Un projet « Apprendre à porter secours » est mis en place à l'école depuis l'année dernière. Pour cette 2^{ème} année, les élèves bénéficieront d'une demi-journée de sensibilisation sous la forme d'un atelier en classe et d'un parcours dans la cour de l'école, et sera encadrée par les pompiers de la caserne des Essarts-le-Roi. Ces interventions auront lieu entre le 22 mai et le 5 juin. Les CP apprendront à donner l'alerte, les CE1 et CE2 seront informés sur la prévention en cas d'incendie et les risques domestiques, les CM1 et CM2 s'initieront aux gestes de premiers secours. Nous remercions Mr Virey, adjudant-chef de la caserne de Montigny-le-Bretonneux qui coordonne ce projet.

Communication concernant l'accueil de nouveaux élèves à l'école

Depuis septembre 2022, nous avons déjà accueilli sept nouveaux élèves. Les nouvelles familles sont accompagnées lors de l'arrivée des élèves. Elles sont reçues à l'école et informées du règlement intérieur, de la charte de la laïcité et des règles dans la cour de récréation à respecter. D'autre part le lien avec l'ancienne école permet la continuité des apprentissages et des aides dans le cadre d'un projet d'aide apportée par le Rased, afin que les besoins pédagogiques de l'élève soient pris en compte au plus tôt. Un lien est également fait avec la mairie pour ce qui concerne les temps de cantine et d'étude ou de garderie. Toute nouvelle arrivée d'élève se réalisera dans ce cadre, sous la vigilance des enseignants afin que leur intégration se passe au mieux.

Information concernant les moyens mis en œuvre à l'école pour assurer la sécurité des élèves.

Le règlement intérieur de l'école stipule dans le paragraphe consacré aux « Droits et obligations des membres de la communauté éducative » que « Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale ».

Afin de prévenir les situations d'intimidation, l'équipe éducative met en place des actions, en premier lieu dans les activités de classe en Éducation Morale et Civique, par le biais de débats, d'études de documents et d'interventions tout au long de l'année. Le travail mené au quotidien pour promouvoir la bienveillance et l'empathie permet aux élèves d'apprendre à se respecter et à vivre ensemble.

Pour poursuivre les actions de sensibilisation aux situations d'intimidation, l'école a acquis des livres (albums et documentaires) à l'attention des enfants dans le cadre d'un travail mené par l'enseignant.e. Une mallette sera également prêtée à l'école prochainement par l'Inspection de Chevreuse. Des outils pédagogiques sont portés à notre connaissance. Dans le cadre de la liaison avec le collège, des élèves médiateurs de 6^{ème} ont proposé une information aux élèves de CM2 lors de leur visite au collège.

D'autre part l'école est inscrite au protocole Phare (Programme de lutte contre le Harcèlement à l'école). Dans ce cadre, les enseignants ont différentes ressources mises à leur disposition pour se former au harcèlement et pour mettre en œuvre des séances de prévention en classe à destination des élèves. Quand une situation d'intimidation présumée est identifiée, une saisine est complétée et adressée à l'équipe ressource du pôle phare qui se réunit pour étudier si la situation relève ou non d'une situation d'intimidation. Si c'est le cas, des membres de ce pôle ressource se déplacent sur l'école pour échanger avec les élèves concernés. Les entretiens individuels prennent appui sur la création d'empathie et de préoccupation partagée. À l'école, la gestion des situations d'intimidation présumée vise une réponse éducative et non une sanction. L'objectif est d'amener les enfants à se mettre à la place de l'autre et à comprendre les émotions ressenties. Cette méthode non blâmante se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève intimidé que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation.

Le règlement intérieur de l'école informe par ailleurs de la possibilité « qu'un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un personnel de l'éducation nationale formé, membre du pôle ressource, avec l'accord de l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription. » À la suite des entretiens, un retour est fait aux familles. Si le problème persiste, le protocole national anti-harcèlement prévoit une prise en charge et un traitement de la situation par d'autres partenaires de l'éducation nationale.

3 - LIAISON École/Mairie/Partenaires

Projet de territoire :

Le PEDT (Projet éducatif de territoire) est un dispositif mis en place en 2014. L'objectif est la mise en place de passerelles dans les projets entre les associations volontaires, les écoles, les structures périscolaires, les commerçants, les familles ou tout autre établissement comme les bibliothèques, musées ou autre. Les premiers thèmes abordés sont : l'organisation d'une rencontre entre les différents acteurs de l'école afin de mettre en place des règles communes, le développement d'activités motrices sur les temps de loisirs ou périscolaires, le partenariat entre les commerçants du marché et l'école ou le centre de loisirs, une exposition en fin d'année (semaine du 20 au 26 juin) regroupant les productions des écoles, des centres de loisirs et du multi-accueil, une communication sur les différents temps de l'enfant dans une journée et qui est responsable, à quel moment. La Journée Olympique et Paralympique est programmée le 23 juin. Une Flash Mob avec une danse à l'occasion de la Journée Olympique et Paralympique des Essarts pour 2024 est en projet.

Projet de territoire 2021-2024 Activités prévues à l'école

Les actions sont engagées sur une durée de trois ans jusqu'en 2023/2024 et portent sur les domaines suivants :

Domaine de la langue

Actions engagées : lectures par binôme d'un album à des élèves d'une autre classe ; mise en place de rallyes lecture ; activités sur l'expressivité de la lecture ; travail de la compréhension et l'entraînement à la lecture fluide.

Domaine des mathématiques :

Actions engagées : séances régulières de résolutions de problème avec les schémas « en barre » ; utilisation de la manipulation dans les problèmes ; création d'outils de référence pour les problèmes.

Domaine de l'enseignement moral et civique :

Actions engagées : Sensibilisation aux premiers secours avec l'aide des professionnels des secours, pour trois années consécutives, avec une progression dans les thèmes abordés (donner l'alerte, prévention contre les incendies, les risques domestiques, gestes de premiers secours).

Domaine culturel et scientifique :

Actions engagées : Projet autour d'un zoo-refuge, Projets nature avec le Parc Naturel de Chevreuse ; activités de lecture avec la bibliothèque ; Projet en arts visuels avec une association locale ; développement de l'informatique (utilisation des VNI et tablettes)

Projets à venir pour les deux prochaines années scolaires : Projet jeux de société ; Projet de lecture en lien avec le salon du livre.

Domaine d'éducation physique et sportive :

Actions engagées : mise en place d'un cycle vélo en EPS pour plusieurs classes, participation à une sortie vélo organisée par l'Usep pour les CM2 avec le passage de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route).

Développement de l'équipement informatique

Six classes ont été dotées d'un tableau V.N.I. et d'un ordinateur l'an dernier. Les quatre classes restantes ont été équipées en décembre. L'école a également reçu 36 tablettes et 2 chariots pour les recharger et les transporter.

Nous remercions la municipalité pour cet investissement.

Subventions investissements 2023

Les demandes pour le budget investissement concernent :

- l'aménagement du mobilier de la bibliothèque : bacs à livres, étagères (1792,00€)
- la poursuite de l'équipement pour les séances d'EPS : bancs, matelas de gymnastique (1675,00€)

Bilan des travaux dans l'école

ce qui est réalisé : petits travaux d'entretien, installation de pneus dans la cour (utilisés comme jardinières autour des arbres), réparation de la serrure de la porte donnant côté stade, boutons poussoirs des sanitaires réparés)

ce qui est à réaliser : régulation du chauffage (différences de températures entre les classes, radiateurs à vérifier), écoulement de l'eau dans deux toilettes filles au rez de chaussée (en cours de réparation), réparation du montant de la porte du préau donnant sur la cour côté gauche, installation des prises et fin du câblage des tableaux V.N.I. dans sept classes, afin de supprimer l'utilisation de rallonges, dysfonctionnement de l'interphone, petits travaux.

Pour répondre aux questions des parents d'élèves élus des fédérations Fcpe et Peep concernant les problèmes de chauffage qui sont survenus à une semaine d'intervalle en janvier, suite au signalement des pannes, le technicien est intervenu à chaque fois le lendemain matin. La 1^{ère} panne a été réparée, la seconde réparation n'a pas été suffisante. Le technicien a dû intervenir à nouveau, ce qui a occasionné un manque de chauffage au 2^{ème} étage sur la semaine. Le chauffage a été remis en route. Cependant il y a encore des problèmes de régulation à résoudre.

Pour répondre à la remarque de parents d'élèves élus de la fédération Peep concernant la propreté des toilettes, l'équipe enseignante constate que le problème de remontée d'odeurs perdure. L'entretien des sanitaires est satisfaisant. Il faut noter cependant un manque de civisme de certains enfants pour jeter les papiers essuie-mains par exemple. Concernant l'approvisionnement du papier toilette, celui-ci manque rarement ; en revanche, il y a parfois des manques de papier essuie-mains.

Pour répondre aux questions des parents d'élèves élus des fédérations Fcpe et Peep concernant la réfection d'une partie de la cour qui serait végétalisée tout en conservant des espaces de jeux, la recherche de subvention est en cours.

Relations avec les familles

Les absences à la cantine ou à l'étude des élèves inscrits doivent être signalées par écrit, dans le cahier de liaison afin d'en informer les enseignants. Dans le cas d'absence de mot, les élèves ne restant pas à l'étude sont dirigés sous le préau où ils pourront être récupérés par les familles si elles se présentent pour venir chercher leur enfant à titre exceptionnel à 16h30.

4 - COOPÉRATIVE

Le solde actuel est de 12097,29€. Les dons des familles s'élèvent à 1897,80€.

Les dépenses concernent : l'affiliation ainsi que les licences pour l'adhésion à l'Usep, les abonnements pour les classes, une sortie nature, un logiciel pour la gestion de la bibliothèque, des fournitures pour les projets de classe.

Un don de l'association S'Arts Kids sera versé à la coopérative, suite aux bénéfices réalisés l'an passé. Ce don sera utilisé pour l'achat de livres pour la bibliothèque.

5 - ACTIVITÉS, PROJETS de l'école

Photographies : Les photos ont été réalisées avant les vacances de Toussaint. Elles ont permis à la coopérative de réaliser un bénéfice de 1587,66€. Pour répondre à la question de parents d'élèves élus de la fédération Peep les packs ont été proposés sur l'initiative du photographe et non de l'équipe enseignante.

Usep : Rencontre thème et sortie plein air prévues pour neuf classes ; sortie vélo fin juin (CM2)

Enseignement de l'Éducation physique et sportive à l'école : Nous sommes dans l'attente de savoir si l'intervention de Mme Ropars en EPS, financée par Rambouillet Territoire, sera reconduite l'an prochain. L'intervention de Mme Ropars permet de faire bénéficier aux élèves de l'école d'un enseignement de grande qualité et constitue un vrai projet sur l'année avec des rencontres sportives organisées en lien avec les thèmes des séances prévues dans les différentes périodes.

Chouquette, Marinette organisée par l'association « Tri du Roi » : samedi 3 juin

Journée olympique organisée par la mairie, le vendredi 23 juin.

Les projets et sorties de classe s'articulent autour du thème « Éducation au développement durable et arts visuels ». Ce projet s'inscrit dans une démarche à l'éducation citoyenne. Deux thématiques sont travaillées : développer une attitude responsable vis-à-vis du milieu environnant (étude des espèces animales ou végétales et de leur lien avec le milieu) et d'autre part la représentation graphique de la nature, ainsi que la pratique artistique avec des matériaux recyclés.

Projets nature PNR : Projets ayant fait l'objet d'une subvention du P.N.R. de Chevreuse de 500€ par classe pour les CP et les CE1: sorties avec guide nature dans l'environnement proche; acquisition de livres et de matériel pédagogique.

Sortie musée à Giverny sur le thème de l'impressionnisme (classes de CE2)

Projet d'une nuitée au gîte des Hauts-Besnières avec deux journées d'activités nature, fin mai (classes de CM2). Une réunion d'information sera organisée. Une participation sera demandée aux familles.

Projet de sortie pour les CM1 (réservation en cours)

Projet de décoration de deux panneaux dans le préau avec deux intervenants en arts visuels, pour huit classes, une intervenante travaillera sur le dessin avec deux classes.

Ces sorties sont financées par la municipalité dans le cadre du budget concernant les sorties scolaires et nous remercions la mairie qui nous permet de réaliser tous ces projets.

Projet d'interventions musicales : financé par Rambouillet territoire, avec l'intervention de Bastien Ragot. Au terme de dix séances de travail en chant, les enfants présenteront leur spectacle le mardi 18 avril, à la salle polyvalente des Essarts-le-Roi, en deux temps : un premier concert à 18h30 pour les classes de CPa, CE1a, CE2a, CM1a, CM2a et un deuxième concert à 19h30 pour les CPb CE1b, CE2b, CM1b, CM2b.

Journée enfants déguisés et crêpes : Lundi 24 mars, pour prolonger le Carnaval de la ville des Essarts qui a lieu le dimanche 23 mars, les enfants sont invités à se costumer. Un goûter sera organisé.

Le concert de chorale interdegré (CM2/Collège) sera présenté le 8 juin à la salle de la Mare aux loups au Perray-en-Yvelines à l'attention des parents des élèves de collège et de CM2 participant au projet.

Fête de l'école : L'équipe enseignante propose la date du vendredi 30 juin pour la fête de l'école. D'un commun accord, l'ensemble des membres du conseil d'école valide la date proposée.

S'Arts Kids : Une réunion aura lieu mi-mai avec des parents bénévoles afin d'organiser la fête de l'école, notamment sur la commande de repas (vente de tickets ?). Madame GIRAUD Elisabeth a acheté les jeux

en bois pour l'école. Il est demandé si des parents seraient intéressés pour tenir le stand maquillage. Il y aura également une buvette.
Concernant la vente de chocolat, elle a permis de récolter 600 euros pour l'école. Le catalogue de la vente de fleurs sera distribué aux familles. Chacun est libre ou non de commander. La date limite de commande est au 1er avril.

Date du 3^{ème} conseil d'école : le jeudi 15 juin à 19h00

La Directrice
Mme Fleury-Contaux

Mme Fleury-Contaux

Les secrétaires de séance
Mr BARBARA

Christophe BARBARA

Mme MOUILLE

Mme Mouillé